



Assemblée générale extraordinaire & Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2018

Convocation et ordre du jour

L'assemblée Générale Ordinaire puis l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'association se tiendront :

Le samedi 23 juin 2018 de 09 heures 30 à 13 heures

Salle de la SIDI (CCFD – Terre Solidaire),

12 rue Guy de la Brosse

75005 Paris

(métro Jussieu).

avec l'ordre du jour ci-dessous :

Accueil à 9 heures

I. Assemblée Générale Ordinaire à 09h30 :

1. Rapport d'activité 2017, bilan du plan d'actions 2015-2017 & grandes orientations pour la préparation du PA 2019-2022.
2. Rapport moral.
3. Rapport financier de l'exercice 2017 et rapport du commissaire aux comptes.
4. Affectation du résultat.
5. Fixation du barème des cotisations 2019.
6. Vote des résolutions.
7. Élection des membres du conseil d'administration.

II. Assemblée Générale Extraordinaire de 12h30 à 13h :

Modification des statuts.